

## RAPPORT D'ÉVALUATION

### PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2022 - 2026

École Nationale Supérieure des Sciences de  
l'Information et des Bibliothèques - ENSSIB

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Rapport publié le 09/09/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Manuel Royo

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## PRÉSENTATION

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel constitué en grand établissement, l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) propose une offre de formation constituée de quatre masters inscrits dans un champ unique : *Données, documents, numérique et temporalités*. Si le master *Sciences de l'information et des bibliothèques* relève uniquement de l'ENSSIB, les trois autres mentions sont co-accréditées par plusieurs établissements du site :

- Master *Histoire, civilisations, patrimoine* co-accrédité avec les Universités Lumière Lyon 2 et Jean Monnet-Saint-Etienne et avec l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE).
- Master *Humanités numériques* co-accrédité avec les Universités Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3 et avec l'École Normale Supérieure de Lyon.
- Master *Information-communication* co-accrédité avec les Universités Claude Bernard Lyon 1, Lumière Lyon 2 et Jean Monnet-Saint-Etienne.

Référence en France dans le domaine des sciences de l'information, des bibliothèques et de l'histoire du livre, l'ENSSIB a également dans ses missions la formation initiale de fonctionnaires stagiaires (bibliothécaires d'État et de la ville de Paris) et propose deux diplômes d'établissement (Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation ; Diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques). L'ENSSIB bénéficie de l'environnement de recherche des unités de recherche lyonnaises en histoire et en information-communication. Elle possède son propre centre de recherche (Centre Gabriel Naudé) et s'inscrit dans un réseau européen de partenariats dans ses domaines de spécialité.

L'offre de formation proposée constitue en très grande majorité une reconduction de l'offre précédente. Les modifications principales s'opèrent à la marge : le master *Sciences de l'information et des bibliothèques* n'est plus désormais porté que par l'ENSSIB et le master *Histoire, civilisations, patrimoine* ne comporte plus que deux parcours.

## AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Du fait de la nature particulière de l'établissement, la définition de l'offre de formation est votée par le Conseil d'administration qui est assisté d'une commission pédagogique interne apparue en 2016. La Direction des études est chargée de la coordination des formations qui s'opère à un double niveau. Trois services de la Direction des études (Vie étudiante, Bureau des stages et de l'insertion professionnelle, Formation à distance) prennent en charge toutes les formations ; trois autres services sont dédiés au pilotage des formations en fonction de leur nature (Formation tout au long de la vie, Formation initiale des fonctionnaires, Pôle masters).

La structuration de l'offre de formation est parfaitement claire et respecte les spécificités de l'École en matière de cahier des charges national sans chevauchements ni déséquilibre entre le domaine de la formation initiale des fonctionnaires et celui des étudiants inscrits en master et/ou issus des universités co-accréditées. La même articulation se retrouve dans le pilotage des formations, entre formations initiales dont la responsabilité est assurée par un personnel de bibliothèque et les masters dirigés par un enseignant-chercheur. Deux parcours de la mention *Sciences de l'information et des bibliothèques* bénéficient d'un co-pilotage du fait de leur caractère très professionnalisant.

La participation des étudiants et des diplômés au conseil d'administration n'est pas évoquée et ceux-ci ne semblent intervenir dans le pilotage et l'évaluation des formations qu'au travers des conseils de personnels de bibliothèque professionnels (pour les formations initiales de fonctionnaires stagiaires et les formations tout au long de la vie) ou des conseils de perfectionnement (pour les masters et diplômes d'établissement) où se font annuellement les remontées d'information.

Bien que la vocation principale de l'ENSSIB soit l'insertion professionnelle directe de ses diplômés, la formation des étudiants à la recherche est tout à fait notable. En témoignent les relations fortes avec le centre Gabriel Naudé, référence dans le domaine de l'histoire du livre et de l'édition, ainsi qu'avec l'unité de recherche multi-tutelle ELICO (Équipe de recherches de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication) qui rassemble l'ensemble des enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication des Universités Lyon 1, 2, 3, Jean Monnet Saint-Etienne et l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon. Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* bénéficie en outre du soutien de trois unités mixtes de recherche (UMR CNRS) du site lyonnais : Environnement – Villes – Société, Image Société Territoire Homme Mémoire Environnement (EVS

ISTHME) ; Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHRA) ; Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévale histoire médiévale (CIHAM). Le master *Humanités numériques* s'appuie quant à lui sur un environnement de recherche riche, héritage de la structure de l'Idex lyonnais qui s'est achevé en 2020. L'ENSSIB souhaite délivrer le doctorat lors du prochain contrat et demande une co-accréditation de deux écoles doctorales de l'Université Lyon 2 où sont déjà inscrits certains de ses anciens étudiants (ED 485 – Éducation, Psychologie, Information et communication et ED 483 – Sciences sociales).

L'insertion des futurs diplômés est tout à fait remarquable au sein des partenaires du monde socioprofessionnel (Bibliothèque Nationale de France par exemple) ainsi que dans les structures de formation avec lesquelles elle a noué de nombreux partenariats et conventions au niveau régional (Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) ; Unités régionales de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) comme au niveau national (École nationale des chartes, Institut national des études territoriales, Institut national du patrimoine). Ces partenaires offrent en outre des stages de formation et accueillent des élèves-fonctionnaires. L'ENSSIB est également membre de l'Alliance des grandes écoles de Rhône-Alpes (AGERA).

L'existence à l'ENSSIB d'un pôle master doté de moyens humains donne toute capacité aux équipes pédagogiques à rendre compte régulièrement à la Direction des études des ajustements et coordinations nécessaires. Cette souplesse de réaction permet une harmonisation des calendriers de cours et des parcours. On observe ainsi déjà une mutualisation des enseignements en matière d'initiation à la recherche et en langue, pour lesquels l'université Lyon 2 met à disposition un enseignant dédié. Cette souplesse est particulièrement notable dans le cas du master *Sciences de l'information et des bibliothèques* uniquement porté par l'ENSSIB. On ignore cependant quel sera exactement le degré de coordination entre les différents établissements dans les autres masters. On gage cependant que la réduction à deux parcours du master *Histoire, civilisations, patrimoine* améliorera la coordination entre les quatre établissements partenaires.

En matière de suivi de l'offre de formation, la grande force de l'ENSSIB – liée également à la taille réduite de ses équipes – réside dans l'existence d'un bureau des stages et de l'insertion professionnelle qui effectue des enquêtes d'insertion professionnelle à 6 et à 18 mois et publie largement ces données. L'articulation de ce service avec un pôle d'innovation pédagogique, doté d'une ingénieure pédagogique et d'une conceptrice multimédia, permet de soumettre des projets de modernisation des supports et des méthodes d'enseignement, en lien avec les pôles de formation à distance et par alternance, et d'innovation pédagogique. Il sera intéressant d'observer comment les autres établissements partenaires tireront profit de ces ressources très appréciables.

La capacité d'autoévaluation des formations est intimement liée aux pratiques et aux habitudes variées des composantes ou des établissements. Dans le cas de l'ENSSIB on ne doute pas du fait que des retours des étudiants sont faits auprès des responsables de chaque formation mais les échanges paraissent surtout de nature orale. De l'aveu de l'institution, les enquêtes en ligne – dont les contenus et conditions de mise en œuvre ne sont pas précisés – connaissent peu de succès.

La stabilité de l'offre de formation générale de l'ENSSIB masque un travail important mené à la suite des recommandations du Hcéres concernant la précédente période. Les principales évolutions portent sur :

- l'amélioration du pilotage des mentions par le renforcement des contacts entre les partenaires, la simplification du nombre de parcours (master *Histoire, civilisations, patrimoine*, master *Sciences de l'information et des bibliothèques*), une meilleure lisibilité (master *Histoire, civilisations, patrimoine*) et une plus grande symétrie de l'architecture de formation permettant une plus grande mutualisation des enseignements (master *Histoire, civilisations, patrimoine*, master *Information-communication*, master *Sciences de l'information et des bibliothèques*),
- la mise en place effective de conseil de perfectionnement ou le renforcement de son rôle (master *Histoire, civilisations, patrimoine*, master *Sciences de l'information et des bibliothèques*),
- le renforcement de l'attractivité par une politique ciblée et volontariste consistant à mieux présenter chaque formation auprès des futurs étudiants (master *Histoire, civilisations, patrimoine*, master *Sciences de l'information et des bibliothèques*),
- l'accès des formations à l'alternance dans tous les parcours de M2 des masters *Information-communication* et *Sciences de l'information et des bibliothèques*,
- la mise en œuvre, dans le cadre de la bi-diplomation du master *Humanités numériques*, d'une organisation par blocs de compétences dont un bloc d'enseignements à choix afin d'adapter l'offre de formation au projet professionnel de chaque étudiant.

## AVIS SUR L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Les modalités d'admission sont validées chaque année par le Conseil d'administration et publiées, ainsi que le calendrier, dans le portail *Trouvermonmaster.gouv*. Les critères sont ajustés chaque année et sont identiques d'une mention à l'autre à l'exception du master *Histoire, civilisations et patrimoine*. La session d'admission est dématérialisée et le calendrier, unique. L'ENSSIB gère les inscriptions de trois des quatre mentions de l'offre de formation : les masters *Sciences de l'information et des bibliothèques, Histoire, civilisations, patrimoine* et *Humanités numériques* (qui ne peut être pris qu'en inscription secondaire). Les informations administratives et pédagogiques sont remises aux étudiants une fois admis. Dans le cas de masters se déroulant sur plusieurs sites, des réunions d'information sont organisées de manière transversale avec les responsables de mention et/ou de parcours. Toutes ces formations sont accessibles en formation continue, certains parcours peuvent l'être en alternance (masters *Sciences de l'information et des bibliothèques, Information-communication*), une validation des acquis de l'expérience (VAE) et des dispositifs d'équivalence de diplômes existent pour les étudiants en reprise d'études.

L'organisation des mentions et des parcours est semestrielle, elle suit la réglementation en vigueur pour ce qui est des unités d'enseignement capitalisables et des crédits européens. Pour tous les masters, la première année est constituée d'enseignements communs, fondamentaux et transversaux ; la deuxième année comprend différents parcours mais avec des enseignements mutualisés, les enseignements de langues ou les enseignements consacrés à la recherche. Certaines spécificités sont propres à certains masters, comme pour le master *Histoire, civilisations, patrimoine* où le mémoire s'étend sur les deux années de formation. Le master *Humanités numériques* étant un double diplôme, les cours sont concentrés sur une journée par semaine et regroupés en blocs de compétences. La présence d'un responsable de mention voire de parcours est censée permettre la bonne coordination des enseignements lorsque ceux-ci se déroulent sur plusieurs sites.

La structuration de ces masters est pensée en termes de progressivité et de parcours personnalisé du fait de leur finalité d'insertion immédiate. Outre les enseignements optionnels et séminaires laissés au choix des étudiants (master *Histoire, civilisation, patrimoine*) et très attendus par ceux-ci, l'initiation à la recherche permet de travailler sur un sujet personnel qui correspond au mémoire de deuxième année. Autre élément de personnalisation du parcours, un stage optionnel en France comme à l'étranger, en fin de première année est possible. Chaque étudiant est accompagné par le Bureau des stages et de l'insertion. Les intentions affichées dans les différents masters sont de développer les liens avec l'international, en particulier pour la mention de master *Humanités numériques*.

Le document de politique générale ne détaille pas les modalités de contrôle des connaissances hormis le fait qu'elles relèvent du conseil d'administration et sont diffusées aux étudiants sur la plateforme numérique de l'École. Deux points innovants méritent toutefois d'être relevés : d'une part, dans le cas du master *Histoire, civilisation, patrimoine*, il est fait état de participations croisées (enseignants et professionnels) aux jurys d'admission et aux soutenances de stages ; d'autre part l'ENSSIB a généralisé depuis 2019 un supplément au diplôme sur le modèle Europass. L'innovation pédagogique en lien avec le numérique et la formation à distance (mentions *Information-communication* et *Sciences de l'information et des bibliothèques*) est un domaine sur lequel l'ENSSIB porte actuellement son attention en particulier pour les formations en alternance. Rien n'est dit sur les procédures de sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique.

## LES FORMATIONS

### Champ : Données, documents, numérique et temporalités

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Sciences de l'information et des bibliothèques	M	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques	Avis favorable
Histoire, civilisations, patrimoine	M	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques Université Lumière Lyon 2 Université Jean Monnet Saint-Étienne École nationale des travaux publics de l'État	Avis favorable
Humanités numériques	M	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques Université Lumière Lyon 2 Université Jean Moulin Lyon 3 École normale supérieure de Lyon	Avis favorable
Information, communication	M	Université Lumière Lyon 2 Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet Saint-Étienne École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques	Avis favorable

## Observations de l'établissement

*Monsieur le président du HCERES,  
A l'attention de Madame Lynne FRANJIE,  
Directrice du département d'évaluation des  
formations*

*Villeurbanne, le 15 juillet 2021*

Monsieur le Président,

Je fais suite au rapport d'évaluation du projet d'offre de formation pour le contrat 2022 – 2026 de l'Ensib que vous avez bien voulu m'adresser le 23 juin 2021 et je vous indique que je n'ai pas de remarque à formuler quant à ce rapport.

L'Ensib se félicite des avis favorables attribués à l'ensemble des demandes qu'elle a formulées pour ses formations de master en vue de la prochaine période contractuelle et, plus généralement, de l'avis positif qui a été porté sur l'organisation pédagogique de son offre de formation. Je me permets de vous en remercier vivement, ainsi que le comité d'experts.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Nathalie Marcerou-Ramel,

Directrice de l'Ensib





Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)